



Le 20 novembre 2009

L'honorable Robert Nicholson, C.P., c.r., député
Ministre de la Justice et procureur général du Canada
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

Au moment où le Canada se prépare à célébrer la *Journée nationale de l'enfant* le 20 novembre, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) aimerait souligner que le gouvernement du Canada, en tant que signataire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (ONU), s'est engagé à répondre aux besoins de tous les enfants au pays, à les protéger et leur donner une vie saine, productive et respectueuse.

Le niveau de pauvreté chez les enfants et le nombre élevé d'enfants pris en charge est malheureusement inacceptable, surtout si l'on compare avec d'autres pays à revenu élevé. Les taux d'obésité et de diabète chez les enfants sont à la hausse, et il existe des groupes d'enfants vulnérables, par exemple, ceux des collectivités autochtones, des immigrants et des réfugiés, et ceux des familles économiquement démunies, dont les indicateurs de santé et de qualité de vie sont une préoccupation.

En signant la Convention, le Canada s'est engagé à rendre compte au Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Des rapports doivent être présentés tous les cinq ans, mais notre recherche révèle que le plus récent rapport a été remis en 2001. Plusieurs recommandations du Comité de l'ONU en réponse au rapport du Canada n'ont pas été appliquées, y compris l'établissement d'un bureau de l'ombudsman chargé des droits de l'enfant à l'échelon fédéral.

À l'occasion du 20^e anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant, l'AIIC :

- demande au gouvernement des précisions sur l'état de l'avancement de rapports au Comité des droits de l'enfant de l'ONU et sur l'application des recommandations du Comité,
- exhorte le gouvernement à appliquer des programmes et politiques qui favorisent des occasions équitables pour les enfants, notamment, des services de garderie de qualité à prix abordables, de meilleures prestations pour enfants, des investissements dans l'éducation, la santé et le bien-être, peu importe le statut à la naissance ou le lieu de résidence,

L'honorable Robert Nicholson

Page 2

20 novembre 2009

- demande que le gouvernement fédéral accepte de surveiller les indicateurs de santé des enfants, ainsi que les services et les soutiens sociaux, et qu'il en présente le rapport à chaque année.

Nous sommes d'avis que l'investissement dans les enfants est fondamental, maintenant et à l'avenir.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Kaaren Neufeld".

Kaaren Neufeld, inf. aut., MN

c.c. : L'honorable Leona Aglukkaq, ministre de la Santé